

Image not found or type unknown



Ordre de quitter le territoire français

Par **dznora**, le **20/06/2013 à 14:07**

je travaille ave une APS mais entre temps j'ai eu un OQTF je souhaite savoir s'il ya une loi qui me protège pour que mon employeur puisse payer la taxe dans le cadre de la CERFA et me la repercute sur moi rnMerci